Élaboration et animation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)



Pour : Communauté de Communes Sor et Agout
Date : 2022
Partenaires : Inddigo
Région : Occitanie

Solagro a accompagné la Communauté de communes Sor et Agout (Tarn) dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial : organisation de la collecte des données, mise en débat et formalisation des enjeux et des objectifs dans les comités de pilotage et ateliers de concertation, identification et hiérarchisation des leviers, plan d'actions et suivi.

Contexte

La Communauté de communes Sor-Agout (CCSA), au pied de la montagne noire et aux frontières du Lauragais, bénéficie d'un emplacement privilégié, d'un environnement préservé et d'un territoire dynamique. En 2020, la CCSA a décidé de lancer une démarche de développement durable territoriale par le biais de l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Cette démarche a été engagée en 2021.

Objectifs

Le PCAET représente une opportunité pour le territoire de répondre à de nouveaux défis et d'apporter des réponses transversales : comment s'adapter à un avenir énergétique et climatique moins favorable, tout en maintenant l'attractivité du territoire, un dynamisme local.

Déroulement

La mission se découpe en plusieurs phases :
- Phase préparatoire : lancement de la mission
- Phase 1 : Diagnostic
- Phase 2 : Stratégie et programme d'actions
- Phase 3 : Dispositif de suivi / évaluation
- Phase 4 : Évaluation environnementale stratégique et finalisation

L'Évaluation environnementale stratégique est réalisée tout au long de la mission par notre partenaire Inddigo.

Un plan de mobilisation et de concertation a pour objectif d'associer les acteurs du territoire à chaque étape du projet, avec notamment la mise en place d'une cartographie des acteurs du territoire dès le lancement du projet. La communication auprès du grand public constitue aussi un axe stratégique au travers de documents de synthèse.

Résultats

Les différents temps d'échange ont permis de rassembler plusieurs profils d'acteurs issus des collectivités, de l'État, des chambres consulaires, des associations de particuliers ainsi que des acteurs professionnels. Le PCAET de la Communauté de Communes Sor et Agout a été adopté en octobre 2023 pour une durée de 6 ans. Un plan d'actions, qui constitue le volet opérationnel, détermine les actions à mettre en place par secteur d'activité. Un dispositif de suivi et d'évaluation permet de piloter sa mise en œuvre du plan au travers d'indicateurs dédiés.